

Pour un réveil français

Charles Maurras

1948

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

– 2007 –

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

Le texte est daté dans son édition originale du 25 juin 1943. Or il ne peut avoir été imprimé en 1943, puisqu'il fait notamment allusion aux débuts de la quatrième République et aux onze enfants du Comte de Paris qui n'étaient pas au nombre de onze avant 1948. Le tirage n'a donc pu qu'être postérieur. Nous avons choisi de le dater de ce terminus post quem.

Maurras aurait effectivement prononcé en 1943 une conférence sous le titre « Pour un réveil français », qu'il aurait reprise ensuite plusieurs fois. Certains passages du texte pourraient donc bien avoir été rédigés en 1943, conservés puis repris tels quels quelques années plus tard.

Comment se réveille la France ?

Jusqu'à quel point avons nous eu raison d'accepter cette locution toute faite et de parler de « réveil français » ?

Ce n'est certes pas à un sommeil que nous avons affaire. Pas même au sommeil du chloroforme sous le couteau de l'opérateur. Après notre chute lourde, la plus lourde de nos chutes, nous serions bien misérables, plus misérables que nous ne sommes, si elle nous avait endormis.

Mais, en disant : *réveil français*, la pudeur de la langue veut entendre et veut désigner les actions et les mouvements par lesquels, au cours de ses épreuves, la France a su en finir avec l'oubli d'elle-même et est rentrée en possession de son être réel, de sa personnalité véritable, des biens physiques et moraux qui font partie de son destin. Au juste nous parlons des relèvements de notre Patrie. Nous demandons : comment faisons-nous, comment avons-nous fait, comment avons-nous l'habitude de faire, et comment ferons-nous pour sortir de cet abîme de maux ?

Nous essayerons de l'entrevoir d'après les caractères et les conditions de nos relèvements d'autrefois. Il s'agit de distinguer quel avenir peut être déduit de nos renaissances passées.

Cette question est aiguë et poignante. Elle suppose d'autres questions éclaircies et résolues : quel est donc le type et le style des chutes de la France ? Quelles en sont les causes habituelles et constantes ? Et ceci, à son tour, suppose une idée claire de l'être collectif qui s'est laissé tomber et qui s'est relevé ainsi. Prenons d'abord cette idée claire de la France. Tout sera clair, simple et même facile ensuite.

Qu'est-ce donc que la France ?

Quand on veut savoir quel est un tel, une telle, que fait-on ?

- On nomme leur famille : telle ou telle,
- on désigne leur père, on désigne leur mère,
- et le père de leur père, et le père de leur mère,

ainsi qu'il était demandé dans le fameux examen des archontes d'Athènes après leur tirage au sort.

Faisons ainsi pour notre nation. Dans quelle famille de nations faut-il ranger la Nation française ? De quel mariage historique est-elle sortie ? À quel temps de l'histoire faut-il faire remonter sa naissance ?

Je ne vous apprendrai rien en disant que l'on s'accorde à nous reconnaître pour commune aïeule principale la race d'anciens habitants de la Gaule, la race dite des Gaulois. Leurs survivances physiques sont assez apparentes encore pour qu'on y reconnaisse la souche de notre fond de population, pour nos régions les plus variées, au centre comme à l'Ouest, et même au Midi et à l'Est. « Oui, je me sens Gaulois » disait gaiement Mistral à Le Goffic¹.

Cela ne dispense pas de rechercher s'il y a identité complète entre ces Gaulois primitifs et les Français de notre longue histoire.

Le type Gaulois est parfaitement défini dans les tribus qui suivirent (ou ne suivirent pas) Vercingétorix, vers l'an 80 d'avant notre ère. Son type ressemble beaucoup au nôtre, mais il en diffère en quelques traits profonds.

Mais, cinq cents ans plus tard, on se trouve en présence d'une nation un peu pareille, un peu différente, pourvue de tous les caractères fondamentaux d'une nouvelle nation. Comme l'a fort bien dit Gabriel Hanotaux², à cette entrée de l'armée franque dans les Gaules, vers 420, « La France est prête, il ne lui manque plus que son nom ».

Sauf son nom, la France avait donc alors, tout ce qu'elle devait avoir. Elle préexistait à l'arrivée des Francs ; elle ne préexistait pas à l'arrivée des Romains. Il est donc faux de nous représenter, ainsi qu'a osé le faire Jean Gottlieb Fichte³, l'ancêtre du Germanisme et du Nazisme, comme des Germains ayant renié leur idiome natal. Il est tout aussi faux de nous tenir pour des Gaulois purs, ayant seulement abjuré les idiomes celtiques. Nous sommes des Gallo-Romains.

Et cependant, tâchons d'en garder un sentiment très net et très fier. Avant César et ses légions, quelle belle et noble race couvrait déjà l'hexagone français ! . . .

Et quel sang magnifique cette race Gauloise nous a légué !!

¹Charles Le Goffic, 1863–1932, que son régionalisme breton rapprocha de l'Action française à laquelle il collabora régulièrement. Élu à l'Académie française en 1930. (N.D.É.)

²Historien, diplomate et homme politique, 1853–1944, plusieurs fois ministre des Affaires étrangères. Voir l'article *Deux témoins de la France* (1902). (N.D.É.)

³Johann Gottlieb Fichte, 1762–1914, philosophe allemand chantre de la nation, de l'État et de la régulation économique centralisée. Il a fallu attendre la décennie 1970 pour que l'influence de Fichte sur le communisme soit reconnue, ce qui explique que Maurras ne le rattache qu'au nazisme. (N.D.É.)

Je n'ai pas besoin de rappeler les vertus et les qualités du Gaulois classique :

- sa bravoure surhumaine, son goût des choses de l'esprit et celui de l'éloquence : « *Rem militarem et argute loqui.* » L'art de batailler et celui de bien parler⁴,
- la générosité, l'enthousiasme, l'ardeur, la promptitude au risque, l'instinct de l'entreprise et de la conquête,
- une philosophie mystérieuse, mais initiée aux plus hautes spéculations des grands Sages de l'Égypte, de la Grèce et de l'Étrurie,
- une religion pleine de poésie,
- une poésie pleine de rêve,
- des rites farouches et gracieux ou sublimes qui allaient du sacrifice humain à la cueillette solennelle du gui sacré par la prêtresse en robe blanche armée de la faucille d'or,
- et, dans l'ordre naturel, un sérieux effort de défrichage à travers une vaste étendue de forêt, l'agriculture déjà savante et les industries primitives poussées fort loin.

Pour tout dire, le génie des races celtiques alliant aux charmes de l'imagination la plus riche et la plus apte au merveilleux, des puissances incantatrices du cœur, avec l'énergie héroïque, le sentiment et la science de quelques arts et des métiers subordonnés.

Bref encore, la vie osée hardiment, laborieusement par toutes ses voies, la mort affrontée sans trembler, les expéditions, les courses lointaines d'hommes généreux et violents, si braves qu'ils affectaient de ne craindre que la chute d'un ciel contre lequel ils épuisaient toutes les flèches du défi.

Comment, nous-mêmes, évoquerions-nous de si grands souvenirs sans les entendre qui résonnent, nous parlent ou nous chantent dans l'intimité de nos profondeurs ?

Cette furie gauloise, c'est déjà la furie française. C'est l'enthousiasme français. C'est l'emportement des découvertes, des conquêtes, des colonisations, du miracle : Afrique, Asie, Extrême-Levant, Canada. Reconnaissons ce que tout cela recouvre de fâcheuses infirmités.

Car il nous faut mentionner aussi ce que les Romains appelaient : *tumultus gallicus*, le tumulte, l'effervescence des peuples des Gaules. *Tumor multus*, un énorme bouillonnement, quelque chose comme la montée d'une soupe au lait. Cela monte souvent très haut, puis s'aplatit lamentablement !

⁴De nouveaux érudits lisent autrement, aujourd'hui, cette phrase de Caton, mais on l'a lue et traduite ainsi pendant 2000 ans. C'est l'indice qu'elle ne manquait pas de quelque vérité. [La citation est de Caton l'Ancien, dit le Censeur, il s'agit de l'un des fragments fameux qui ont subsisté de son ouvrage majeur, *Les Origines*. (N.D.É.)]

On peut écouter là-dessus le vainqueur de la Gaule. Jules César se montre impartial et désintéressé quand il avoue que son plus puissant allié contre les Gaulois, fut, en Gaule même, la discorde de grands enfants. Il disait que le déchaînement des opinions contraires y avait trahi le commandement et paralysé l'action.

Quot capita tot sensus. Autant de têtes, autant d'opinions.

Comment, dès lors, trouver ou garder la direction commune ?

L'ennemi, bien uni, avait toujours raison de ces amis ou alliés si souvent séparés ou flottants, habituellement peu sûrs, parfois se haïssant les uns les autres !

Qui sera chef d'abord ? Un Éduen ? Un Arverne ? Quel Éduen ? Quel Arverne ? Les Éduens négocient avec un ennemi du dehors ? Les Arvernes conspirent contre leur général. Mais que font les autres Cités, ou pour mieux traduire *civitates*, les autres États ? États bien désunis ; les uns très pacifiques, attendent tout de l'abaissement des rivaux ou d'un pacte avec l'Étranger, les autres, tellement occupés à se déchirer ne peuvent même concevoir une idée du bien public de leur Gaule. . .

De là cet adage qui doit nous enfoncer plus profondément aux replis de nos réflexions sur nous-mêmes : *Gallus Gallo lupus*. Le Gaulois est comme un loup pour le Gaulois. Ce qui s'est traduit trop souvent : le Français est comme un loup pour le Français.

Donc, entre Français et Gaulois, quelle double série de ressemblances. . . En bien, en mal, en beau, en laid. Les unes menant à tous les sommets, les secondes, tragiques et branlant sur tous les abîmes. En laid, ce peut être la violence nue, la véhémence désordonnée, ce qu'un autre latin appelle « *vis consili expers* », la force sans raison. En beau, c'est Roland, le preux, le magnifique, c'est le jeune Gaston de Foix, c'est le chevalier sans peur et sans reproche, notre Bayard, c'est en redescendant la même noble histoire, notre admirable Lamartine, domptant la multitude à la manière de l'hercule Gaulois, par les chaînes d'or qui sortaient de sa bouche, l'harmonie de la parole, terrassant la révolution. Il n'est rien de plus Gaulois ni rien de plus Français.

Mais hélas ! . . . Que de misères historiques à ranger auprès de ces gloires ! Que de capitulations effarantes ! . . . Que de faiblesses qui tramèrent nos révolutions ! Surtout que de malheurs nés de la haine des citoyens les uns contre les autres, Français contre Français, véritablement loup à loup.

Mais il y a autre chose que des ressemblances et des dissemblances historiques à relever ici. Il y a de nouvelles formes de visage, des natures d'esprit, des expressions, des airs qui ne sont ni romains ni gaulois, ils ne sont que gallo-latins, ils sont français, type d'hommes puissants aux dures et fortes pensées, têtes carrées à la Colbert, ou triangulaires à la Richelieu, résolutions fermes,

calculs profonds, nés de raisons robustes qui équilibrent la violence des cœurs en la multipliant.

« *Vis consili expers mole ruit sua : vim temperatam di quoque provehunt in majus...* »⁵

Les évêques des temps mérovingiens sortent déjà du caractère du pur héroïsme gallique et de la « Rômê Amathés » ou force ignorante. Ce sont aussi des savants et des sages. Ils sentent mais ils pensent. Ils se dévouent mais ils prévoient. Enthousiastes, généreux, entreprenants, aimant le risque comme des joueurs nés, ils savent s'arranger pour gagner à force de sagesse et de persévérance infrangible ; ces claires lumières ont manqué à la Gaule primitive et l'histoire autorise à dire que tel fut, proprement, au naturel, l'apport romain : ordre et raison. Autre apport du même élément : à la différence des autres grands peuples antiques, nos Gaulois n'écrivaient pas, ils se contentaient de la parole et du chant. Je ne parle pas des Gaulois cisalpins où brillent de bonne heure Virgile et Tite-Live ; mais pour nos pères transalpins, à peine Rome s'était-elle jetée sur eux, ils se mettaient à rivaliser avec elle dans tous les arts de l'éloquence écrite, rhétorique, jurisprudence,

⁵Horace, *Carmina* III, 4, 65-68 :

*Vis consili expers mole ruit sua,
Vim temperatam di quoque provehunt
In majus ; idem odere vires
Omne nefas animo moventis.*

Soit : « La force sans l'intelligence croule sous sa propre masse ; la force bien réglée les dieux eux-mêmes la font avancer toujours plus haut ; et ils ont en haine ceux dont la force ne médite qu'actions défendues. » L'ode est consacrée à Calliope et destinée à montrer que la force n'est rien si elle n'est guidée par la sagesse. Le propos est illustré par la lutte remportée par Jupiter contre les Titans révoltés, c'est un écho à la huitième des *Pythiques* de Pindare. (N.D.É.)

philosophie, poésie. Et là, depuis Gallus⁶ et Pétrone⁷ à Ausone⁸ et à Favorin⁹, on peut dire qu'il y a continuité parfaite entre les Gallo-Romains et nos Français durant près de deux millénaires ; ils ont écrit autant que parlé et ce n'est pas peu dire ! . . .

Nouvel apport du mariage romain : à la différence des Égyptiens, des Grecs, des Étrusques, des Romains, en général, nos Gaulois se contentaient de huttes rondes faites de bois, à la lisière de leurs forêts. Ils ne bâtissaient guère ; notre maladie de la pierre pointait à peine chez eux. À peine formés, les Gallo-Romains rejoignaient les Français d'aujourd'hui : architectes, et, comme eux, constructeurs et maçons dans l'âme : théâtres, temples, arènes, églises, châteaux, maisons de ville ou des champs, palais, ponts et ports, remparts et couvents, notre terre vue à vol d'oiseau atteste cette manie congénitale dont nous rions bien mais qui nous enchante. Le paysage natal a dû être fort beau dans sa sauvage nudité, mais son revêtement de pierre et de briques lui aura composé sa magnifique parure Romaine, notre architecture. Dès le premier contact du Romain et du Gaulois, celui-ci déploya l'originalité de l'œil et de la main ; nos Provençaux qui ont quelque expérience du produit gallo-romain, y savent distinguer autre chose qu'une imitation servile et plus ou moins heureuse. Regardez seulement du haut de la voie ferrée, à Saint-Chamas, notre Pont Flavien sur la Touloubre¹⁰. Le Gaulois romanisé se

⁶Cyprianus Gallus, poète du début du v^e siècle, auteur d'une traduction du *Pentateuque* en hexamètres dactyliques. (N.D.É.)

⁷Il existe une tradition qui fait de Pétrone, l'auteur mal connu du *Satyricon* et victime de Néron, un gaulois : elle est basée sur un texte de Sidoine-Apollinaire, du reste insuffisamment clair, qui semble le faire naître ou au moins le faire vivre à Marseille, et sur une conjecture de Bouche, dans sa *Chorographie et Histoire de la Provence* (Aix, 1664), qui fait sortir l'auteur du *Satyricon* du village de Petruis, aux environs de Sisteron, parce qu'une inscription découverte en 1560 a révélé que cette localité portait dans l'antiquité le nom de Vicus Petronii. Reste qu'aucun élément ne permet de relier le *Satyricon* au monde gallo-romain dont il est question ici. Il pourrait aussi s'agir dans l'esprit de Maurras de saint Pétrone, né en Avignon, évêque de Die, mort en 463. (N.D.É.)

⁸Haut dignitaire romain du iv^e siècle, né et mort à Bordeaux. Précepteur du futur empereur Gratien, puis son protégé, il occupa de multiples fonctions dans diverses provinces de l'Empire. Il composa notamment plusieurs poèmes à la gloire du vin de Bordeaux, et un des deux premiers crus de Saint-Émilion porte aujourd'hui son nom. (N.D.É.)

⁹Philosophe né et mort en Arles, célèbre sous les règnes de Trajan et d'Hadrien. Son œuvre elle-même est perdue, mais on en connaît l'existence par Aulu-Gelle, qui fut son disciple, et qui en reprend de nombreux extraits dans ses *Nuits Attiques*. Après avoir professé à Athènes et à Rome, Favorin est nommé pontife de sa ville d'Arles par l'empereur Hadrien. Il refuse, ce qui entraîne sa disgrâce. (N.D.É.)

¹⁰Sur la route de Marseille à Arles, au nord de l'étang de Berre. Une des deux arches de cet ouvrage du premier siècle sera détruite en 1944 par l'armée américaine, puis reconstruite à l'identique pierre par pierre. La manière dont la phrase est tournée laisse entendre qu'elle a été rédigée en 1943 et non retouchée depuis. (N.D.É.)

souvent parfois de la Grèce et même de l'Attique, mais aussi de lui-même, de son goût et de son génie. Plus tard, cela n'est plus discuté, la transformation totale de traditions plus ou moins apprises est opérée par l'homme français ; il a la bonhomie d'appeler « romanes » ou « gothiques » des inventions qui sont de lui, ces idées autochtones vont à l'extrême pointe de ce que l'esprit humain conçu de libre et réalisa de hardi.

La nouveauté est toute semblable dans les Institutions. La Gaule, à l'état pur, ne nous offre, essentiellement, qu'une mosaïque de clans. C'est tout ce qu'elle peut opposer à l'étatisme impérial des Césars centralisateurs. Seulement, la Gaule romaine élabore, en même temps, quelques linéaments d'un nouveau statut aristocratique, hiérarchique, monarchique : l'ordre féodal.

C'est pour cela que les âmes mêmes ont été graduellement transformées et que s'est fait en elles une synthèse de l'émotion et de l'intelligence, de la conscience illuminatrice et du mouvement généreux. Ce n'est pas le Gaulois, c'est le Gallo-romain, c'est le Français qui se définit par l'harmonie de ses deux grandes dominantes :

- l'extrême vigueur de l'élan naturel, cet élan ordonné, éclairé, raisonné ;
- les puissances du cœur magnifiées par la pensée qui les oriente.

Cette définition permet d'identifier notre France à la civilisation éternelle et universelle, telle que la pressentait le vieil hellène Anaxagore, pour exprimer le genre humain : « D'abord toutes les choses étaient emmêlées et confuses, l'esprit est survenu, les a distribuées dans leur ordre. » Mais ces « choses », ces ingrédients du chaos gaulois, formaient déjà une magnifique richesse et l'œuvre de l'intelligence n'a pas été de les dessécher, de les rabougir ; la raison les a rendues plus utiles et plus fécondes quand elle les a mises à leur juste place.

Force gallique, ordre romain, tel est, selon moi, l'état-civil de notre patrie. « *Sian gau rouman et gentilhoume* » disait Mistral, « Gallo-romains et Gentilshommes » avec quelque chose de plus : des Gallo-romains baptisés.

II

Mais avant de venir à ce dernier point, posons bien qu'il ne s'agit cependant pas de réduire la France à deux termes, car elle est bien plus riche que cela, notre patrie française : la France contient bien d'autres apports nationaux qui, sur l'axe gallo-romain, s'enroulent comme des feuilles et des fleurs variées à l'infini autour de la double hampe d'un même thyrses.

Il y a dans notre sang, dans notre nature profonde, les Grecs de Marseille et d'ailleurs.

Il y a les Ligures, il y a les Ibères que l'on distingue quelquefois des Gaulois.

Il y a les Francs romanisés et les Francs non romanisés, Goths de l'ouest et Goths de l'est.

Il y a le Gallo-Franc de l'Alsace, il y a les Maures, il y a les Burgondes, il y a les Basques, il y a les Scandinaves de Normandie, il y a les Kimris de la Flandre.

Mais soit en des enclaves très strictes, soit dans des échancrures de territoire ou sur de larges bandes figurant des trajets de conquérants, de pèlerins ou de migrants qui sont souvent venus sans femmes comme ceux de Neustrie, c'est malgré tout sur le rameau central gallo-romain que se sont greffées ces précieuses vertus qui ont porté leurs propriétés adventrices particulières et locales.

Les variétés ainsi réunies comportaient naturellement des dosages variés eux-mêmes. Mais leur union s'établissait et se resserrait d'autant mieux et d'autant plus vite que toutes leurs dissemblances les plus éloignées ont été également recueillies au sein d'une même religion plus unitaire, religion (notez bien ceci) qui parlait à Dieu et aux hommes en latin, priait et chantait en latin.

Maures et Grecs, Scandinaves et Germains, Basques et Kimris se sont appropriés la religion des Gallo-romains, à la suite de Clovis, seul roi barbare qui fut catholique en Gaule, ont été baptisés catholiques romains : il en est résulté un égal maintien, un égal respect de leurs différences en même temps que l'institution d'une convergence, la naissance et le progrès d'une sympathie presque naturelle, ayant été contractée à la longue, éprouvée par le temps et qui menait de l'oubli des antagonismes lointains à la réminiscence d'affinités plus lointaines encore et, par le bon voisinage, aux approches de la fusion. Des caractères très distincts et même contrastés ont fini, en effet, par se combiner dans le français normal. Ils ont même si bien concordé et communiqué en lui que les contrastes sont devenus harmonie, les oppositions complément.

Cela est bien sensible dans les exemplaires les plus fortement caractérisés de notre nation. Le grand Français, en qui le Gaulois prédomine montre, malgré tout, une forte part d'héritage latin. Le grand Français, en qui c'est Rome qui l'emporte, est presque toujours animé du souffle violent de l'énergie gauloise. Rappelez-vous comment un Louis IX excellait à manifester son empire sur lui-même et la fougue et l'éclat de ses indignations épiques. Un Henri IV si aimable, courtois et bonhomme, mais tout à coup si rude et si dur. On ne voit Bossuet que dans l'équilibre supérieur des forces de la terre

et du ciel ; ses lettres de direction adressée à des femmes ont toutes l'onction et la douceur évangéliques, souvent déviées et cherchées en vain dans celles de Fénelon. Chez tous ces aînés de la race, les nerfs et le cerveau, les mûres réflexions et les brusques réflexes impérieux se comprennent en se fécondant. Mais, si l'on descend un peu plus bas, si l'on vient au portrait du Français tel qu'on le trouve dans les petits journaux et les menus théâtres de l'Europe et de l'univers, brave et galant, martial, étourdi et léger, dissipé et spirituel, ce Don Quichotte au rabais, caricaturé par Madame de Staël ou par Jules Verne selon les mêmes procédés, ce Français là comporte aussi sur le même niveau, un Sancho Pança pour le compléter.

Lisez, je vous prie, un Anglais que je tiens pour le seul Anglais qui ait bien connu la France, M. Courtenay Bodley¹¹, homme important dans son pays, qui a surtout vécu dans le nôtre. Cela est mieux vu que par Madame de Staël et Jules Verne ensemble.

Malgré le côté bouillant du caractère français qui, dans les temps troublés, éclate avec férocité et qui prend dans les divertissements la forme d'une gaieté excessive. . . il n'y a pas de créatures humaines plus ordonnées que les Français. Leurs économies, le soin qu'ils apportent à tenir leurs comptes, leur habileté à organiser des plaisirs simples qui leur font oublier leur fatigue, la toilette soignée des femmes, la bonne ordonnance des repas, même dans les intérieurs humbles, tout, dans la vie privée du peuple, atteste un tempérament prévoyant et systématique, s'accommodant mal avec l'improvisation.

Il s'en va de même de leur façon de penser. Ils sont accoutumés instinctivement à classer et à formuler leurs idées, et leur éducation à tous les degrés développe cette tendance.

Un prêtre anglais, attaché jadis au diocèse de Paris, me raconta combien il avait été frappé du contraste qu'offraient dans les deux pays les confessions qu'il avait reçues des jeunes filles, à l'âge où le sacrement n'est pas encore une révélation psychologique ou une pratique dont on s'occupe par routine.

La jeune pénitente anglaise lui débitait des histoires sans queue ni tête, embrouillées et irréfléchies ; la jeune Parisienne, au contraire, développait un thème tranquillement préparé, modèle

¹¹C'est en 1902 (voir *supra* note 2) que Maurras analyse pour la première fois les écrits de Courtenay Bodley. Il en tirera une brochure en 1928, *L'Anglais qui a connu la France*, puis en reprendra de longs extraits en 1937 dans son ouvrage *Devant l'Allemagne éternelle, Gaulois, Germains, Latins*. (N.D.É.)

d'ordonnance lumineuse et de clarté, où tout ce qui devait être dit était rangé en bon ordre et classé en catégories assez distinctes.

Les Français aiment assez à voir cette même disposition, cet esprit d'ordre et de méthode dans leur gouvernement.

Leur profession n'est pas d'improviser, mais de hiérarchiser. Ils aiment voir chaque chose méthodiquement rangée à sa place, aussi bien dans leur gouvernement que dans leurs cahiers de comptes ou dans leurs armoires de ménage : et c'est cette même nation qui doit continuellement accepter l'imprévu, où les formes extérieures du gouvernement s'improvisent et se renouvellent constamment, où l'aventure inattendue est toujours imminente. Ainsi le côté passionné et énergique du caractère national qui, bien dirigé, a maintes fois conduit à la victoire la France sur le champ de bataille ou sur le terrain pacifique, est maintenu dans un état perpétuel d'irritation.

Paris renferme les éléments de la société la plus agréable du monde ; mais ces éléments sont malheureusement si désorganisés, si émiettés, si adultérés par l'élément cosmopolite, uniquement avide de plaisir, que la brillante ville est en train de perdre le caractère sociable qui convient à une grande capitale. La classe élégante n'a presque pas de rapport avec la classe gouvernante ; les intellectuels de génie ou d'esprit ont peu de relations avec l'une et l'autre. Çà et là, la ligne frontière reste un peu indistincte avec ces divers groupes, mais, en règle générale, l'élégance, la politique et la culture se rencontrent rarement sur un terrain commun. Si un étranger exprime ses regrets de cette situation, on lui répond qu'elle est inévitable ; les mondains frivoles réprouvent la moralité des politiciens ; les politiciens dénigrent la faculté mentale des gens à la mode ; les travailleurs et les penseurs qui maintiennent le prestige de la France ont un dédain tranquille pour ces deux catégories, qui ont détruit la gloire de la société française : le salon.

La vie des Françaises de la classe soi-disant aristocratique forme souvent un admirable contraste avec celle des hommes. Leurs vertus sont celles généralement attribuées aux femmes de la bourgeoisie ; ce sont des mères dévouées, des femmes d'intérieur excellentes, des modèles de piété. La régularité de leur existence, l'exacte observation de leurs devoirs et leurs qualités solides contrebalancent l'irrégularité de la vie de leur époux. Dans beaucoup de ménages, la femme est, moralement ou intellectuellement, supérieure à son seigneur et maître.

On voit par ce qu'il dit des femmes que M. Bodley a jugé sa compatriote : l'anglaise est une enfant, même vieille épouse, ou grand-mère. Chez nous, l'esprit gaulois, dans ce qu'il a de féminin, de sensible, de généreux aura obtenu que les hommes se laissent mener par le bout du nez, et qu'en dépit de la Loi salique et de son hypocrisie salvatrice, la Française est, en France, la reine partout : au salon, à la ferme, à la boutique, au grand magasin. Il n'y a pas de femme à l'Académie française mais elle en est la grande électrice. Et, il faut avouer d'autre part, que l'esprit romain a pris une belle revanche par ce qu'il a de mâle dans l'extrême fermeté du « génie féminin français » comme dit Madame Marthe Borely¹².

Cette étroite compénétration de la Française par l'esprit viril, et de l'homme français par la sensibilité féminine n'est nulle part mieux marquée que dans la religion de la France. La religion de notre pays est sérieuse ; l'orthodoxie rigoureuse du dogme y est comprise, entendue, défendue avec netteté et vigueur. Comme dit Verlaine :

Haute théologie et solide morale¹³

C'est le pays des grands ordres défricheurs, définitifs, constructeurs, enseignants et prêcheurs. C'est en France que le Moyen-Âge a eu ses puissantes universités, ses doctrines souveraines, directrices de la Chrétienté. Mais voyez aussi le sublime accès d'ardeur prosélytique qu'accuse l'effet de ces prédications dans des âmes portées à tous les paroxysmes du beau et du bien, dignes incarnations du mystère gaulois sous-jacent qui explique la large place faite à la sainteté du génie féminin. Il n'en pouvait être autrement pour un peuple ainsi né de mère gauloise et de père romain.

Je reprends donc ici, ce que sous la coupole du Palais Mazarin devant les grandes ombres de Richelieu et de Louis XIV, j'apportai comme un témoignage à la continuité spirituelle de notre Patrie. C'était quelques mois avant la funeste débâcle, c'était presque un an jour pour jour avant l'échéance de nos défaites. Ce qui avait été dit le 8 juin 1939¹⁴ à Paris a pu être relu à Marseille, à Nice, à Cannes en 1943 comme un acte de foi à la France éternelle :

L'homme français s'unit si aisément à la mère nature que rien ne lui fait peur, sable, forêts, glaciers. De longues fondations prospères, ainsi faites de main d'ouvrier, expriment clairement une

¹²Femme de lettres, 1880–1955, auteur notamment de *La Femme et l'Amour dans l'œuvre d'Anatole France* (1916) et du *Génie féminin français* (1917). (N.D.É.)

¹³Paul Verlaine, *Sagesse*, première partie, *Non. Il fut gallican, ce siècle, et janséniste !* (N.D.É.)

¹⁴Discours de réception à l'Académie française. (N.D.É.)

race inventive et persévérante, et le creux des beaux songes ne lui a jamais fait négliger les lois du réel.

Restent la promptitude de l'esprit, la liberté ou la politesse du goût, l'élégance du mouvement : faut-il les lui compter pour des fautes ? Ou cela exclut-il méthode et réflexion ? Le Français n'étale point ses dons d'application et de diligence : est-ce qu'il en est dépourvu ? Nullement : il remise cette carapace à l'intérieur.

La volonté de construire et de durer n'a jamais soustrait le Français au feu des passions, même corrosives. Pendant qu'il fondait ses empires, royaumes, seigneuries, que chantaient ses poètes ? Sans doute sa guerre et sa foi. Mais de toute part fusait aussi le lyrisme des plaisirs et des peines d'amour. Surtout des peines. Au point que nos troubadours disaient de leurs émules trouvères : *La cansoun de Paris, la plus grande piéta doù mounde*. « La chanson de Paris, la plus pathétique du monde » : racinienne déjà !

Un caractère si marqué a fait faire à la France un très beau compliment, on l'a appelée « la nation femme ». Mieux vaudrait la dire « le peuple androgyne ». C'est l'androgyne de Platon, l'être mâle et femelle qui accorde alternativement le sceptre à l'esprit et au cœur, quand il ne confère pas, comme il arrive souvent, la souveraineté à la synthèse simultanée de l'un et de l'autre.

Cet esprit est l'esprit d'analyse et de critique rationnelle qui sait et qui veut tout approfondir.

Ce cœur est nourri de ces ardeurs d'introspection et de psychologie vivantes qui se développent depuis le confessionnal et la chaire chrétienne jusqu'au théâtre et au roman, à la plus haute poésie.

Ce cœur et cet esprit ont le goût des vérités internes, de l'expérience morale surprises et dépitées par leur « délectation morose » c'est-à-dire prolongée et non pas chagrine par la scrutation attentive des cas de conscience, par un examen des idées-mères, la discussion acharnée des mérites et démérites propres aux personnes vivantes et de leur rendement effectif.

En dernier lieu, inscrivons et ne négligeons pas de lui associer une logique de fer, les nuances d'un jugement subtil qui choisit et exclut, qui tranche et qui rejoint.

On ne peut donc faire la somme d'un trésor historique des Français telle que nous la désirions au commencement de cette étude difficile sans conclure à deux caractères qu'il faut situer sur le prolongement l'un de l'autre :

- Abondance et variété de tous les esprits animaux, richesse de sang, de nerfs, du cœur, et celle-ci toujours capable de renoncements et des sacrifices qui la multiplieront indéfiniment ;
- souveraine perfectibilité de ces dons parce que leur nature est d’aspirer à s’élever par les hauts lieux de l’intelligence à la sphère sublime de parfaite illumination.

Et voilà, je l’avoue, des qualifications qui ne sont pas modestes. Pourquoi ferais-je le modeste pour ma Patrie vaincue ? Je n’éprouve, à aucun degré, cette modestie. Mais aucun chauvinisme ne m’emporte. Je laisse parler la géographie, la chronologie, l’histoire, les lettres, la poésie, les arts avec cette philosophie qui, sans système, essaie de réfléchir les ordres du monde.

À l’apogée de Rome, Virgile disait sous Auguste : « *Rerum pulcherrima Roma.* » Rome, la plus belle des choses, et, cinq cents ans plus tard, sous l’extrême Augustule¹⁵, devant la ville abattue, proie des flammes, Rutilius Numantianus, le dernier poète romain, s’écriait de nouveau : « *Rerum pulcherrima Roma* », non par entêtement brutal, ou enthousiasme voulu, mais parce que Rome était promise, en ces termes, à l’éternité : c’est de ce même point de vue de la longue durée d’un temps presque infini qu’il est possible d’évaluer ce destin français, qu’il dépend en partie de nous de prolonger ou d’éterniser. Par rapport à ce vœu passionné d’une vie nationale équivalente à la carrière du genre humain, nous considérons les facteurs de la fortune et de l’infortune françaises. Qu’est-ce qui fit l’un ? Qu’est-ce qui fit l’autre ? Qui écartera ceci pour nous ramener à cela ? Les réponses que l’on va voir ne viennent pas d’un cœur trop facile à satisfaire et à rassurer. Nous ne nions pas la menace, et pas plus que l’effroi nous ne repoussons l’espérance.

III

La flore du thyrses français, le double rameau de son axe, leur qualité, leur prix ont donc été vus. Mais qu’est-ce qui les rapprocha et les enlaça ?

Cette unité française ne s’est pas faite seule, elle n’a pu sortir spontanément de tant de différences et de variétés logiquement diversificatrices :

¹⁵Romulus Augustulus, dernier empereur romain d’Occident, qui abdiqua en 476. (N.D.É.)

fussent-elles juxtaposées par un bon hasard, leur nature ferait qu'elles se repoussent et s'éloignent. On soutient alors que l'unité française est fille de son terroir : elle était inscrite sur la carte.

Non, la carte montre combien l'unité française était possible : l'Océan, la mer, la montagne du Sud-Est et du Sud-Ouest, frontières naturelles, favorisaient bien la naissance de notre unité ; elles en protégeaient et en fortifiaient les progrès ; elle n'était, cependant, rien d'autre qu'un cadre. Si bon fut-il, il ne fermait que cinq des six côtés de l'hexagone, puisque le Rhin n'en est pas encore. (Patience ! il en sera.) En attendant, certains craquements et percements, certaines dislocations du cadre, ont mis en péril le tableau. Il a fallu d'autres causes antérieures, intelligentes, humaines, pour le dessiner ou le peindre, l'enceinte étant utilisée comme une occasion fortuite et une précieuse matière.

L'unité française est apparue trois fois dans l'histoire ; deux fois de dehors par la force étrangère ; une fois de dedans par l'action et la volonté des Français.

La première unité fut imposée par Marius et César, au moyen de forces militaires partiellement empruntées à la Gaule cisalpine et même à nos cités transalpines. On peut tenir compte de nos profondes affinités de sang et de langue avec les populations de l'Italie ; les nôtres ne parlaient-elles pas une espèce de prélatin ? Les chefs romains n'en ont pas moins été des conquérants extérieurs.

L'unité franque, née aussi de la conquête, s'est affermie par l'action de grands hommes comme Clovis, seul roi barbare qui ne fut pas arien, et comme Dagobert, Pépin et Charlemagne. Ces germains plus ou moins romanisés se réclamèrent de l'Empire puis en portèrent la couronne : du baptême de Saint Rémi au sacre du pape Léon, la monarchie se donna pour collaborateur et pour lieutenant perpétuel de l'épiscopat Gallo-Romain. Notre seconde unité n'en porte pas moins un sceau de puissance étrangère. Pour une large part, ces deux unités dépendirent de l'autorité de ces chefs-fondateurs. Sa force et sa faiblesse réfléchissaient les leurs. Les Césars, en s'abandonnant, faisaient périliter l'unité de leurs Gaules. Quand les rois Francs partageaient le royaume ou manquaient au devoir de le défendre et de le tenir, des divisions naissaient qu'ils n'y avaient pas mises et l'anarchie féodale coïncidait avec des pénétrations étrangères, bulgares et normandes. Ces expériences de l'unité ont donc été positives et négatives avec des variations significatives. Chacune a tenu son demi-millénaire ; la première comprenant plus d'un demi siècle avant notre ère et finissant vers notre année 400, l'autre partant de 400 et tenant jusque vers 900. La troisième s'est donc dessinée il y a plus de douze cents ans. Elle ressemble aux autres en ce qu'elle s'est faite par en haut, est née, a grandi, a duré par la vertu des fondateurs, et non de bas

en haut comme un archipel de corail ; elle a également subi la grandeur et l'éclipse de ses générateurs. Mais, plus longue et plus durable que les autres, elle s'en est distinguée sur un point capital : les chefs, par qui elle s'est faite, n'ont pas été des conquérants étrangers.

Tout au contraire. Les Ducs de France robertiniens, capétiens, valois et bourbons, ont joué un rôle exactement inverse ; ils ont été du dedans au dehors des défenseurs et des fédérateurs. Surgis du cœur de la Patrie, ils se sont développés et ont rayonné des bords de Seine et de Loire vers le moment propice où les langues d'oïl et d'oc prenaient forme et où les petits Normands, nés de Neustriennes, apprenaient de leur mère le parler roman. Ces nouveaux princes se rendaient indispensables à la population en repoussant les nouvelles invasions et en rendant des services de police de plus en plus marqués. Ainsi prenaient-ils de plus en plus au sérieux le rôle de suzerains, de suprêmes arbitres, de grands juges que leur attribuait théoriquement la hiérarchie féodale, romaine en cela, ce qui ne les empêchait pas de s'appliquer à arrondir, par tous les moyens diplomatiques et matrimoniaux, ecclésiastiques et juridiques, leur propre domaine. Ce fut un beau travail, un travail de force et d'adresse, un travail d'art. Que ne puis-je en faire suivre le détail avec Auguste Longnon¹⁶ ! Que ne puis-je citer la très belle page de *La Réforme intellectuelle et morale*¹⁷ (tout vrai Français devrait la savoir par cœur) où l'on touche du doigt la différence entre ce qui a été et ce qui aurait pu être si le Capétien n'avait pas été là, et où l'on voit, par conséquent, ce qui a tenu, dans l'être de la France, à l'intelligence, à l'habileté consommée, à l'industrie savante de ces grands artistes politiques dont l'action s'est étendue de l'an 860 à 1789 et encore de 1815 à 1848 ! De tant d'outils excellents dont ils se servirent, le plus efficace, surtout aux origines, aura été l'outil juridique : leur justice, plus active que toutes les justices seigneuriales fut reconnue pour la meilleure ; sa combinaison du droit féodal et du droit romain leur permettait d'évoquer, et, pour ainsi dire, d'aspirer sous leur sceptre et sous leur épée, toutes les contestations importantes ; de la sorte, jouait du centre aux extrémités, ou des derniers barreaux au plus haut de l'échelle, l'attrait puissant d'une volonté permanente, qui appréciait, fixait, classait les droits, rétablissait ainsi la justice, et par la justice, la paix entre les groupes et les individus.

Paix du labour, paix du chemin, paix du marché. Paix du métier, paix du savoir et de la prière. Tous ces bénéficiaires de paix générale étaient conduits à sentir de mieux en mieux le prix de l'ordre et la bonté de celui qui le procurait. À l'autorité bienfaisante correspondait volontiers alors cette obéissance généreuse où le vrai citoyen trouve bénéfique et honneur, où la puissance d'en

¹⁶Archiviste, 1844–1911, auteur des *Noms de lieux de la France* (1920). (N.D.É.)

¹⁷(Euvre majeure d'Ernest Renan en 1871. (N.D.É.)

haut emporte la confiance d'en bas. À l'unité politique, cette confiance ajoutait comme son accord naturel et l'union volontaire de personnalités capables de résistance et de refus. Ainsi était faite, du gouverné au gouvernant, la moitié du chemin.

« J'aime assez dans un Français, (disait M. de Bonald) ce mélange d'indépendance républicaine et de fidélité monarchique ». . . On n'aime pas « assez », on aime beaucoup la généreuse vitalité organique de ce système de républiques (provinces, villes, corps, compagnies et communautés) qui gravitaient nombreuses, innombrables sous le Roi, un peu embrouillées parfois et se chevauchant dans leur complexité infinie, mais dans l'ordre approximatif de très longues accoutumances ; l'individu y trouvait son air nourricier, tandis que le souverain exerçait franchement, puissamment et toujours très modérément son autorité générale. De temps en temps, il fallait bien qu'un certain émondage mit fin à des enchevêtrements excessifs ; l'essentiel était maintenu.

L'harmonie stable ainsi créée ne pouvait résulter d'à-coups occasionnels ni de seuls effets d'une dure impulsion continue. Il faut faire la part de facteurs plus anciens qui aimantèrent ou cimentèrent les matériaux de l'unité, y ajoutaient probablement, tantôt les effets composés de lointaines identités d'origine, de la parenté de beaucoup de langages ou de confuses et profondes amitiés nées de l'unité de la foi. Cependant, quelque robuste que fût l'appareil, il ne manquait pas de se ressentir de l'action, de l'inaction ou de la moindre action du centre royal. Avec elle, montait ou descendait le taux des forces unitaires. L'histoire ne permet pas d'en douter. Tant que cette action s'exerçait, pas de troubles ni d'ébranlements. Était-elle suspendue ou s'arrêtait-elle, ou fléchissait-elle, l'union d'abord, puis l'unité elle-même était compromise.

Toute crise française a commencé par la tête de l'État. Les minorités, les régences, fléaux de la Monarchie, ont été fléaux de la nation. Sans faire à la troisième unité des brèches comparables au démembrement mérovingien, ou à l'émiettement carolingien, la prison de Jean le Bon lui infligeait des États-Généraux anarchistes, une cruelle Jacquerie, sa répression non moins cruelle, les déchirements de Paris avec le roi de Navarre à la clef. La folie de Charles VI détermina les mêmes insurrections populaires, la même crise de parlementarisme révolutionnaire, et l'étranger ne se contenta pas d'envahir, il s'installa.

Qu'est-ce que cela signifie ? La carence ou l'absence de roi doit-elle être entendue comme le retrait ou l'arrêt d'une compression ? Non, notre état royal n'était pas tyrannique, il était émancipateur, faiseur d'ordre, et, encore une fois, fédérateur. Que s'était-il donc passé ? Quelque chose que l'on comprendra mieux si on l'appelle une régression gauloise : les forces diviseuses

ont repris le dessus, les baguettes du faisceau se sont mises à s'isoler et à jouer toutes seules. La vigueur des organisations et des individualités composantes, une fois déliées de leur serment et rompant avec leurs coutumes, s'appliquent à dilacérer la nation : il n'est pas jusqu'à l'énergie même de la raison française qui, précipitant aux outrances de la discussion, ne concourût aux pires discordes : a fortiori la violence des caractères et des passions.

Le bien public français sous-entend la foi au chef l'autorité du chef. Ôtez-le, la France perd deux organes d'auto-défense contre elle-même, contre les parasites étrangers. Elle en est châtiée durement, elle s'est châtiée elle-même, et les invasions, les occupations mordent sur sa xénophobie naturelle, sur un amour inné de l'ordre public, sur son deuil croissant de l'unité. Et c'est alors le même phénomène de retour au roi, Charles V, Charles VII, qui n'ont pas oublié leur fonction native, grands apaiseurs, qui s'appliquent à la remplir. L'hérédité de la couronne était une grande commodité. Le grand personnage était mis en vue par la loi de succession, il centralisait, culminait les vœux et les espoirs, chacun se disant que l'on ne ferait rien qui vaille sans le roi ou le fils du roi qui, lui-même, amassait ce qu'il fallait pour le succès : ce qui avait fait la France, la reconstituait en éliminant les causes qui l'avaient défaite ; ce n'était pas plus difficile que cela ! Et comme Bainville l'a si bien marqué, la réforme de la royauté s'en suivait naturellement : « C'est la grande vertu des monarchies héréditaires de porter leur renouvellement dans leur propre principe, de suivre les mouvements du temps, et, à chaque génération d'hommes, de se renouveler elle-même. »

Cette vérité serait mieux comprise si l'on donnait une attention plus libre à l'histoire de Jeanne d'Arc, qui est le drame de l'hérédité légitime, condition de la renaissance et de l'unité. On a voulu le transformer en un « mystère » d'intuition démocratique : la fille du peuple ! la bergère ! la bergerette alphabète ! On veut exclure toute réflexion, tout effort patricien de l'intelligence dans l'opinion d'alors.

Mais la bergerette menait paître les troupeaux de son père et sa famille possédait de la terre avec ces troupeaux. L'érudit Siméon Luce¹⁸ évaluait, vers 1890, le revenu des Darc à 5 000 francs, chiffre qu'il faudrait au moins décupler dans notre monnaie. Les petites bourgeoises d'alors n'allaient pas au pensionnat mais elles participaient à l'esprit public de leur temps, comme les jeunes filles royalistes d'aujourd'hui. Si charitable et humble que fut Jeanne d'Arc, on l'eut beaucoup étonnée en interprétant les inspirations qui lui venaient du ciel comme des souffles sans raison, émanés d'un peuple ignorant. « Faut-il que nous devenions Anglais ? » disait-elle dans son village ; et l'on était anglais, pour elle, quand on avait un roi anglais, ce qui n'est pas si mal

¹⁸Historien de la guerre de Cent Ans, 1833–1892. (N.D.É.)

pensé. Il s'ensuivait que le salut était sur la route de Reims. Ni l'action ni le bon sens ne donnèrent tort à la mystique de la Sainte : à quoi bon les dissocier ?

L'unité ainsi rétablie par Jeanne d'Arc et par le Ciel reçut un nouvel assaut au XVI^e siècle. Cette fois la religion divisait au lieu d'accorder. Les minorités, les régences ayant refait leur œuvre, la révolte des nouveaux croyants, l'insurrection des anciens se firent des guerres plus féroces encore que l'acharnement d'Armagnac contre Bourgogne et vice versa. Corollaire : l'intervention de l'étranger ; les Anglais sont au Havre, les Espagnols à Paris et quelquefois les Allemands un peu partout. Peu à peu l'inévitable arrive. On ne se sent plus huguenot sans s'inféoder à l'Angleterre, on ne se sent plus catholique sans s'accrocher aux Espagnols. C'est le fruit amer de tout interrègne : « La République en France est le règne de l'étranger. » Les croyances profanées rongent la patrie, la déchirent, elles dissolvent la nation dans leur fanatisme. On reçoit de l'argent de Philippe II ou d'Élisabeth qui reçoivent en échange des places, Paris, le Havre, des provinces, des armées, jusqu'à la promesse sacrilège du trône par les factions ainsi soudoyées. Il en résulte un malaise humilié, gros du regret de la nationalité aliénée et de l'unité perdue : les Français se remettent à rechercher la France, et, comme toujours, ils trouvent le Roi. Son panache mène à la victoire, à la réconciliation et à la grandeur. Il le dit, il le crie. Mais, au devant de lui, se sont portés, en même temps, ces bourgeois de Paris, politiques d'instinct et de raison, émus des nécessités convergentes que rétablira seule la légitimité royale. Seulement, la légitimité sera catholique ou boiteuse, Henri IV le sait bien et il en est récompensé, lui et sa race. Quand il souhaitait bon voyage à la garnison espagnole qui quittait la grande ville, il ne pouvait prévoir que de progrès en progrès l'arrière petit-fils de son propre fils allait monter sur le trône de Madrid un peu plus de cent ans plus tard. Dans l'intervalle, il s'est bien produit quelques offenses à notre unité ; elles sont dûment matées par Richelieu, appuyé sur son Roi et, la double secousse révolutionnaire des Frondes, malgré de nouveaux appuis étrangers, ne parvient même pas à ébranler les traités de Westphalie, qui sont écrits de la veille. L'unité, incarnée dans Louis le Grand, règne sur le siècle et fait régner la France sur le siècle suivant. S'il est banal d'en souligner les magnificences, on oublie trop d'en remarquer la sécurité. « La sécurité, dit Spinoza, est la vertu de l'État. » Pendant le siècle et demi qui va de 1696 à 1792, la sécurité a duré, l'étranger n'a pu faire de sérieuses échancrures au pourtour d'un royaume que sa topographie découvre et prédestine à toutes les barbaries de l'histoire. Il n'y a plus de grande invasion.

Mais voici 1792, et la première république ouvre l'ère de sept invasions de plus en plus profondes pour le siècle et demi qui va suivre. On n'a jamais tant parlé : Unité, Indivisibilité, Nation, Patrie, Union et Fédération.

Tout cela n'a jamais tant manqué. En supprimant le fédérateur, en rouvrant l'interrègne, en coupant la tête du Roi, on a libéré toutes les tendances diviseuses : moyennant les ressources réunies par les derniers Bourbons, on a pu résister d'abord, repousser, châtier l'envahisseur par de glorieuses victoires, mais cette première guerre, qu'a déclarée la république, dure vingt-quatre ans, elle se règle par la Bérésina, Leipzig, Waterloo, deux entrées de l'ennemi dans Paris, et cela inaugure une longue série de disputes intérieures, de guerres civiles larvées ou non, une décadence caractérisée par la dénatalité, la stagnation ou le retard économique jusqu'à la débâcle de 1940.

On a coutume de noter un état de grand redressement à l'époque du Consulat. C'est un préjugé. Il y a bien un arrêt momentané du mal, dû à la présence d'un chef, et quel chef ! avec les conséquences propres au commandement unique, mais le chef s'est toujours vu entouré de compétiteurs. Nommé, acclamé, suivi par ses sujets, il dépendait d'eux ; il représentait le principe de cette dépendance qui le laissait à la merci des premières batailles.

« Ah ! disait-il, que ne suis-je mon successeur. »

Il ne pouvait fonder de dynastie parce qu'il ne pouvait représenter qu'une idée fautive du gouvernement de la France ; avec tout son génie, il en savait moins long que les bourgeois de la *Satire Ménippée*, et faute de le savoir, il a dû imposer au pays une législation et une administration centralisatrices qui devaient entraver ses fonctions vitales et rapidement l'épuiser. Sa réaction superficielle contre l'anarchie n'en supprimait pas les causes, elle les aggravait en les dissimulant et en les rendant plus malignes.

L'exemple de Pichegru au début de l'épopée, celui du général Malet à la fin, montre que le génie compétiteur et diviseur n'était jugulé qu'en apparence.

— Avez-vous des complices ?

— Vous tous, si j'avais réussi !

Il n'y avait plus de loi reconnue. Le pays était livré au plus fort, au plus intrigant, à celui qui aurait la langue la mieux pendue. L'unité se perdait faute d'un chef qui fût le Roi.

Objectera-t-on que la restauration royale subit un échec entre les années 1815 et 1848 ? L'échec, si c'en fût un, était presque fatal. Trop d'idées fausses circulaient dans l'opinion d'alors, elles étaient surtout obsédées par le mauvais rêve d'une souveraineté à deux têtes égales en pouvoir. Le Parlement et le Roi étaient destinés à s'entre-détruire, l'un devait manger l'autre inmanquablement. Mais à tous prix on voulait imiter l'Angleterre. Seulement l'Angleterre est une île. Sur le continent, dès que l'étranger voit que nous nous battons, il entre nous mettre d'accord. Les Bourbons successeurs de Louis XVI ont mieux aimé ne rien céder sur leurs prérogatives. On les a renversés, on les a exilés, mais jusqu'au bout, ils auront fait le principal de

leur métier, ils auront monté la garde sur le rempart et, tant par la sagesse et la modération de leur diplomatie que par la solidité de leur armement (parti de rien en 1815), nous n'avons été envahis ni sous Louis XVIII, ni sous Charles X, ni sous Louis-Philippe. Leur régime, entre tous les régimes modernes, a été le seul exempt de la tare de l'invasion. On ne peut plus sous estimer le privilège de cette immunité et c'est pourquoi nous hésitions, tout à l'heure, à parler de l'échec de leur expérience. Elle a eu cet incomparable succès de tenir l'envahisseur à l'écart.

Chef démocratique plébiscité, Napoléon III se distingua par une politique extérieure folle : en même temps, il s'appliqua à gaspiller sur les champs de bataille les forces militaires que lui avaient amassées et léguées la Restauration et le gouvernement de Juillet : cela nous valut Sedan, la perte de Strasbourg et de Metz, le tribut de cinq milliards et pis encore que tout cela, l'établissement de la république démocratique car Bismarck empêcha toute restauration monarchique. Le chef unique fut donc remplacé par deux assemblées de 8 à 900 chefs divisés entre eux. Elles vont répéter sans les améliorer les vaines agitations qui se développaient autour de Vercingétorix, d'Étienne Marcel, des Guise, du Cardinal de Retz. L'État n'y fut pas seulement partagé, mais anéanti. « Nous n'avons plus d'État » disait Anatole France en 1897.

Dissous dans les intérêts particuliers, l'intérêt général était si bien perdu de vue que dès 1886, il avait fallu essayer de fonder un parti national autour d'un général populaire. Mais c'était impossible et contradictoire. Qui dit parti dit partie et partage, qui fait faction, fractionne le tout et lui soustrait la propriété de l'unité. Le parti national était nécessaire, il devait être insuffisant, il ne pût empêcher un certain nombre de malheurs qui annonçaient déjà les pires. Ainsi, (sans parler des scandales, des trafics et des pilleries, des persécutions religieuses, de la ruine politique et de l'appauvrissement des particuliers, sans parler d'autre chose que des plaies nationales), ainsi, dis-je, notre défaite de 1870 nous avait subalternisés à l'Allemagne : on nous tourna vers la Russie, qui nous tourna contre l'Angleterre ; celle-ci, en 1898 nous asséna l'éclatant revers de Fachoda ; on nous retourna vers l'Angleterre, qui nous aida à faire face à l'Allemagne, et celle-ci nous asséna à son tour, en 1905, une autre humiliation qui fut jugée « sans précédent » (A. Tardieu) car nous dûmes renvoyer notre ministre des Affaires Étrangères pour faire plaisir à Guillaume II. Le parti national eut alors un beau rôle, il entreprit et il obtint un puissant réveil de l'opinion publique. Le culte public de Jeanne d'Arc, la mobilisation enthousiaste de 1914, l'union sacrée, quatre ans d'extrême endurance guerrière, ce qui permit la victoire de 1918. « Nous avons gagné la guerre, nous perdons la paix » écrivit alors le prévoyant Paul

Cambon¹⁹. Ainsi fut fait : faute d'État ! Le parti national fut d'abord désuni aux élections de 1919 et 1924, puis, chassé de tous les abords du pouvoir et de l'influence, il fut de nouveau réduit à prêcher dans le désert : sans frais mais sans effet ! Dans cet « entre-deux guerres » effarant, la république démocratique en vint à ce degré de gâtisme, qu'elle se mit à désirer la guerre, puis à la déclarer, aussitôt qu'elle eut perdu les moyens de la faire : ce qui détermina l'inévitable défaite qui fut la plus grande de notre histoire.

Les suites en furent pires encore, les rapines de l'occupation allemande nous ayant mis tout nus, les dégâts matériels et moraux de la libération aggravés de guerre civile portèrent le chiffre de nos pertes à cinq mille milliards, mille fois plus que l'exigence de Bismarck en 1871, et les chefs du gouvernement qui pendant deux ans et plus, avaient dû concilier leur étiquette provisoire avec la stabilité des colères dirigeantes, durent confesser que la valeur du capital français avait baissé de 52 pour cent. Pourquoi ? Comment ? On le leur a demandé. Leur ministre des finances a répondu : par les dépenses excessives du train de l'État. Ainsi, coupable d'économiser en des circonstances cruelles, Marianne IV a vaincu Marianne III sur le chapitre de la gabegie. Et nous ne lui comptons ni les morts, ni les blessés, ni ses malades, ni ses prisonniers.

Dans les 75 ans qu'a duré ce développement dégressif, n'ont été vérifiés, on le voit, que les pronostics les plus sombres : la Restauration et la Réparation royales avaient été mises pratiquement hors de jeu : avec elles toutes les facultés de redressement.

Mais ses prédictions vérifiées mandatent et accréditent le parti national. Il a le droit et le devoir de parler haut avec une autorité d'autant plus ferme qu'il ne propose pas une vue d'aspect personnel. La solution du nationalisme intégral, objectif, telle que le montre l'histoire de la France, résout ses crises d'anarchie gauloise, par ses retours à la normale, de l'unité française.

IV

Avant d'en venir à l'étude directe de cette solution, assurons-nous d'être bien d'accord sur le mal auquel nous avons affaire. Portons au maximum la conscience de son désastre. Le gouvernement populaire est connu et reconnu pour cause directe et commune de nos liquéfactions. Et, pas seulement la démocratie parlementaire, la démocratie plébiscitaire à titre égal. Il ne s'agit

¹⁹Préfet, puis ambassadeur, 1843–1924. (N.D.É.)

pas d'incriminer une vague démagogie électorale due à la perversité morale des hommes qui entendaient de travers une réforme excellente en soi : il s'agit de savoir que tout ce qui mène au gouvernement de tous par tous, tout ce qui prétend y ressembler ou y pousser détruit le gouvernement et tue les nations.

Il ne s'agit donc pas de renoncer à la république et de déférer le pouvoir à un seul chef, ce pouvoir doit cesser d'être élu, pour ne plus dépendre de ses impuissants électeurs. Mais il doit, en outre, cesser d'être entouré d'une nuée d'ambitieux, de rivaux et de remplaçants éventuels : il doit gouverner à vie. Plus qu'à vie : il ne doit pouvoir éveiller aucune compétition légale qui rendrait le sort de la France tout aussi incertain que le fut celui des anciennes Allemagnes, quand leur empereur était élu, bien que les électeurs ne fussent qu'au nombre de sept. Il faut qu'à la mort du chef, tout le monde crie : « Vive le chef déjà désigné et connu ». Le chef dont l'héritier est ainsi prévu se nomme le Roi.

Mais, on nous arrête, on nous dit : « La monarchie est morte. »

Qu'entend-on par là ? Ce sont des mots. Une institution, un régime, ne sont pas un monsieur ou une dame que l'on met dans la bière et qui n'en sort plus. Sans doute, il existe bien, dans le magasin des doctrines un système appelé « organicisme » et qui veut que les peuples ou les gouvernements naissent, croissent et meurent comme des végétaux ou des animaux. Cette métaphore fait les délices et le profit de tant de rhéteurs qu'on a scrupule et honte de les en priver. Mais nul esprit réfléchi ne les prend au sérieux. Qu'il s'agisse d'une nation, d'une loi, d'une collectivité de lois ou de coutumes, il est toujours possible de les reconstituer l'une ou l'autre si l'on a sous la main ce dont elles sont composées avec leur plan de composition.

La Monarchie est morte ! Mais quelque chose n'est pas mort. C'est le besoin que la France a de la Monarchie pour vivre elle-même. Dès lors, il suffit que ces matériaux existent, on pourra recomposer le gouvernement sauveur, on le rétablira, comme Auguste le fit à Rome, de longs siècles après le départ de Tarquin, et le général Monck en Angleterre quelques années à peine après l'échafaud du Stuart.

Pour que la France redevienne un royaume, il lui faut :

- D'abord un territoire. Abîmé, ruiné, ravalé, hélas ! . . . Mais enfin, il est là ; il ne s'est pas effondré sous les flots.
- Il faut encore un peuple vivant. Diminué, trompé, traîné de misère en misère. Mais il est encore là, Dieu merci ! . . .

La royauté suppose, de plus, un premier élément moral qui consiste en deux principes vécus, vivants, pratiqués : un commandement et une observance.

Pour l'obéissance ou la disposition à recevoir un commandement, elle est en germe dans notre immense lassitude d'être mal gouvernés, notre désir de

l'être bien et aussi dans l'expérience de tant de malheurs, dans notre extrême facilité à vomir (le mot n'est pas trop fort) toutes les formes démocratiques, une par une... C'est un des états d'esprit contemporain les plus fortement accusés. Ce n'est pas le seul ! Non, dit-on ! il en est d'autres !... Mais celui-là existe, très répandu et très puissant. On s'efforcera, en vain, à le dissimuler car il se découvre et se manifeste de lui-même, et, chose capitale, il prend une conscience de plus en plus nette de ses raisons d'être, il donne des « parce que » durs et vifs aux « pourquoi » assez mous dont il est assailli. Pourquoi nous ne devons plus nous gouverner nous mêmes ? Hé ! parce que c'est une fumisterie : nous nous gouvernons mal, nous ne nous gouvernons même pas. Pourquoi nous ne voulons plus de république ? C'est couru, connu, compris, parce que c'est « le gouvernement des pires », disait Jules Lemaître en 1904. On dit aujourd'hui : c'est le gouvernement de la dernière racaille, tantôt bassement cynique, tantôt tellement hypocrite qu'elle ruisselle d'eau bénite sanguinaire et sanglante dans l'un et l'autre cas. Quand on a obéi aux stupidités de Marianne IV, quand on a respiré le dégoût de ses abjections et qu'on est écoeuré d'avoir à payer toutes ses malfaçons, on n'est plus très porté à faire grande difficulté d'obéir à des gens normaux. Qu'est-ce qu'on leur demande ? D'être honnêtes et pas trop bouchés. Voilà pour l'obéissance. Reste à trouver qui nous commandera. La royauté héréditaire exige le chef d'une famille. Mais, question préalable, pourquoi celle-ci plutôt que celle-là ? Réponse : l'unité française n'est pas tombée de la lune. C'est, on l'a vu, une œuvre d'art, d'art politique. Le produit de ce beau travail, l'exercice, l'administration, la gestion de ce droit au commandement, il appartient aux héritiers de ceux qui l'on fait, s'il en reste : leur famille demeure notre famille-chef, et son chef naturel se trouve être notre chef-né. L'élection n'est pour rien dans sa désignation (et c'est bien heureux !), l'intrigue non plus, on peut dire : ni le mérite personnel. Il n'y a là qu'un mérite historique. Mais celui-ci parle très haut. Quelque chose murmure au fond de nous en faveur de nos Rois. Tant qu'ils ont été là, cela a marché. Ils sont partis : cela n'a plus marché. Ils sont revenus, cela s'est remis en marche. Rendons-leur donc leur poste de commandement pour lequel tout a été essayé inutilement. Si l'on y insiste : leur droit est le même qui nous fait les propriétaires de notre ouvrage ou qui nous fait commander aux enfants que nous avons engendrés, nourris, élevés.

Il faut s'accommoder de ces vérités premières ou se brouiller avec tous les grands principes qui président au train du monde ou qui composent la nature des choses ; en ce dernier cas, nous pouvons être certains de perdre à tous les coups. Du temps de Saint Louis, la Sorbonne enseignait déjà ce qu'elle avait appris d'Aristote, les choses se conservant par les moyens qui les ont fait naître. Ces formules sont simples mais dures comme le diamant.

Le mieux est de n'en pas démordre. À partir de là, plus d'incertitude. Plus de vaines rivalités de personnes ou de clans. Les disputes des hommes, leurs antagonismes d'intérêt sont déjà assez nombreux, il ne s'y ajoutera plus le fatal déchirement démocratique ou la farouche dispute gauloise ; le corps social cessera d'être mis en branle et en fièvre pour savoir qui tiendra la première place et qui occupera un siège de roi fainéant ou de chef impuissant. Nous nous en remettrons, comme le voulait la sagesse de nos pères, à un arbitre né dans une neutralité placée hors des débats et mise au dessus des conflits. Immortel comme sa fonction, il incarnera la paix parmi nous, par les moyens les plus simples et les moins discutés. Aucune affaire d'amour-propre n'y sera mêlée : le seul hasard de la naissance, oui ! mais accrue d'une tradition et perfectionnée par l'éducation.

Cela se tient. Mais nous n'avons pas achevé le tour des composants d'une royauté à replacer. Cette famille nécessaire, où est-elle ? Où son chef ? L'un et l'autre pourraient n'être plus là. De grandes familles s'éteignent, pas celle dont nous avons besoin : elle est vigoureuse et florissante. Son chef à quarante ans, onze petits princes ou petites princesses du même lit ont grandi autour de lui en quinze ans de mariage. La belle famille ! Mais elle aurait pu déroger, oublier l'art, le métier, les destins royaux et se fondre dans une vie de pure aristocratie, ou bourgeoise ou populaire, cela s'est vu. Rien de tel ici. Le rang princier a été gardé dans la fréquentation de l'internationale des rois : aussi, revendique-t-elle toujours et sans relâche sa place légitime au gouvernement de la France et se passionne-t-elle pour tous les problèmes qui touchent à ce que Platon appelle « l'art royal », la science du gouvernement, de la durée et de la prospérité des États. La Maison de France vit en union étroite avec les grandeurs, les périls, les misères de la Patrie. À la dernière guerre, une barbare loi d'exil interdisant à son chef les armées régulières de la France, il n'a pas hésité à s'engager sous un pseudonyme dans la Légion étrangère. À l'autre guerre, son père, moins heureux, put néanmoins rendre à l'arrière ou près du front de précieux services de diplomatie et de charité pour lesquels l'État républicain le cita et le décora. Son oncle, le prétendant antérieur, avait en 1915 multiplié les démarches pressantes pour obtenir de servir au front, à n'importe quel rang ; cette justice put lui être refusée par un Viviani²⁰, autant dire un Français de la veille ou de l'avant-veille ; le Duc d'Orléans n'en avait pas moins donné à ses fidèles les consignes les plus fermement loyalistes, qui contribuèrent à l'union sacrée et à la victoire finale !

Si haut que l'on remonte dans la lignée bannie, et depuis son bannissement, ces « dignes serfs de la couronne » ont toujours rempli quelques devoirs

²⁰René Viviani, 1863–1925, président du conseil au moment de la déclaration de guerre, était violemment anticlérical et farouche idéologue républicain. (*n.d.é.*)

et ressenti les responsabilités magnanimes ; ils se sont toujours rassemblés à eux-mêmes par les deux vertus essentielles des chefs nationaux : le patriotisme, un patriotisme de feu, et, ce qui n'est pas la même chose, un sens aigu de l'intérêt national. En 1860, comme Napoléon III venait de faire tuer des milliers de Français pour les beaux yeux de l'unité italienne, le Comte de Chambord (celui qui aurait dû régner sous le nom d'Henri V), écrivait : « Et tout cela, pourquoi ?... pourquoi ?... » L'interrogation contenait déjà la vue claire de nos pires abaissements. En 1865, le même Prince, en exil, publiait, sur la question ouvrière, des avis qui devançaient celui des Papes et qui devaient inspirer le mouvement social de la Tour du Pin et du Comte de Mun. De même, après être venu en 1890 réclamer son numéro de conscrit et avoir pris, en 1899, la défense de l'armée française contre une émeute d'anarchie internationale, le Duc d'Orléans, oncle du prétendant actuel, et qui aurait dû régner sous le nom de Philippe VIII, donnait-il un pronostic sensationnel de la question juive, et caractérisait-il l'immense danger social contenu dans la « fortune anonyme et vagabonde ».

Tout y est donc, rien ne nous manque des matériaux d'une royauté nationale : voici, de chair et d'os, un Prince « dans le milieu du chemin de sa vie », voici sa descendance. Et voici sa haute lignée, animée de l'esprit politique qui a fait la France, symbole et drapeau des possibilités et même de l'assurance d'un commandement compétent pour succéder à l'incompétence démocratique. Il sera bien agréable, aux Français, de n'être pas contraints d'aller demander leur Roi à des familles étrangères, comme y furent bien obligés, depuis un siècle, les Grecs, les Belges, les Roumains, les Bulgares, les Norvégiens, toutes les fois que la république leur causa de justes alarmes : nous restons, avec les Serbes, le seul peuple d'Europe qui possédons une dynastie autochtone. Tout cela est de fait. De fait comme nos 550 000 kilomètres carrés de territoire ou nos 40 millions de concitoyens ou nos 80 millions de coloniaux. Qu'est-ce donc qui n'est pas de fait, qu'est ce qui reste à faire pour avoir notre royauté en règle, en plein essor vital ? Cela va dépendre de l'activité éventuelle des Français présents et futurs : mais quoi ? Exactement ceci : donner plus d'étendue, de profondeur, d'intensité, de clarté, d'influence à ce que nous avons constaté d'un état d'esprit légitimiste déjà existant sous une forme ou sous une autre ; pour cela, accroître le nombre des Français légitimistes, unitaristes, pour cela, les mettre en rapports suivis, réguliers, intimes, cordiaux avec leur Prince légitime, et, ces trois devoirs une fois remplis, faire ce que dit Saint Ignace, recommencer.

N'oubliez pas que cet effort laborieux doit limiter à cette fonction nécessaire de propagande la vie et l'œuvre du bon citoyen. Elles en seront chargées mais non encombrées, peut-être en seront-elles allégées. La tâche du

bon citoyen est amère dans un état républicain qui n'est qu'une absence de « prince » comme disait Anatole France.

Notre interrègne nous contraint à aggraver tous les travaux du civisme. Mais, royalistes, nous ne sommes du moins pas sans espoir. En même temps que nous nous appliquons, véritables sisyphes, à rouler en vain le rocher qui retombe toujours sur nos têtes, nous avons la satisfaction de nous dire que notre royalisme prépare un nouvel ordre de chose dans lequel les vertus patriotes auront fini d'être annulées par l'instable et incohérente direction de Démos. Les vigueurs de cet ordre royal s'ajoutent à notre dévouement particulier ; sa liaison, sa permanence, son indépendance, son pouvoir personnel et responsable, agissent même sur les forces centrifuges de notre anarchie historique pour les faire converger au bien et au beau. Voilà ce que pourra se dire le nationaliste intégral en remplissant les différents offices de Français en république, c'est-à-dire orphelin et déshérité. Voilà quelles perspectives il aura devant les yeux pour l'encourager, le stimuler et, le cas échéant, le soutenir et le raffermir. Alors que ses autres compatriotes sentent passer à chaque instant les *à quoi-bon* dévaluateurs ou corrupteurs d'une « regaulisation » imminente, toujours prête à faire éclater la France en morceaux, le militant de la Restauration monarchique sait bien que, son but une fois touché, l'esprit public remontera, le pays politique reprendra la fermeté et la consistance qui lui sont naturelles, et les hauteurs perdues seront promptement regagnées.

Aussi bien, quoi qu'il s'agisse d'organiser l'ardente propagande nécessaire avec le maximum d'ordre, d'activité, de rapidité, il ne s'agira pas de créer un parti. « Je ne suis pas un parti » disait le Comte de Chambord. Tous les Princes l'ont redit après lui ! La preuve en est que les partisans du nationalisme intégral, n'ont jamais eu besoin de former un parti ; quelque reproche intéressé qu'on leur ait fait. Ils ont milité sur la même ligne de la « France éternelle » dans les sens les plus différents, avec les partis les plus opposés : en 1899 avec les nationalistes républicains, contre le parti des juifs de Dreyfus ; en 1906 avec les catholiques, contre M. Combes et ses successeurs à propos des inventaires du mobilier des églises ; en 1909 pour les syndicats ouvriers contre M. Clémenceau qui leur avait tendu l'ignoble piège sanglant de Draveil-Vigneux ; en 1912–14 avec M. Poincaré pour la préparation morale à la guerre imminente contre la germanophilie de M. Jaurès ; de 1914 à 1918 dans le ferme espoir de la victoire que nous avons osé annoncer dès septembre 1913, cet espoir soutenu en plein accord avec les gouvernements successifs qui ont tenu alors le drapeau de la France, spécialement avec notre vieil ennemi Clémenceau ; ces alliances d'intérêt public ne nous avaient pas empêchés d'avoir notre champ spécial qui fut bien à nous, où nous bataillions tout seul contre tous, pour la France et le Roi, le champ de la longue bataille pour le culte public de Jeanne d'Arc, conquis de haute lutte et payé

de dix mille jours de prison. Les quatre années de l'occupation allemande 1940–44 furent le triomphe de cette liberté d'esprit et de mouvement, où chaque jour s'affirmait notre fidélité au Maréchal Pétain, « l'homme de la France », et notre hostilité inflexible contre les « hommes de l'Allemagne », imposés par l'Allemagne comme ministres au Maréchal, Pierre Laval et Marcel Déat. Cette conciliation quotidienne de la préparation de l'avenir royal et de la défense nationale du jour, n'était pas toujours très facile ; elle a toujours été réalisée par le nationalisme intégral.

Cependant il s'adresse à tous les Français, et s'est toujours adressé à tous sans distinction d'origine. Il y a beaucoup d'éléments de fidélité historique dans nos factions ; nous naissons souvent blanc ou rouge comme on naît blond ou brun, tant la Réforme, la Révolution, l'affaire Dreyfus, la Juiverie et la Maçonnerie nous ont ensemencés de conflits divers ! . . . Sans doute la possession d'état, l'apparence de l'affermissement des institutions ont quelquefois déterminé des « ralliements » à un régime, à l'Empire de 1869, à la république de 1892, et cela a pu déclasser un certain nombre de citoyens. Mais nous n'avions rien d'un régime établi, nous étions même tout le contraire. Or, dès 1900, le Nationalisme royal fit des recrues dans tous les partis, dans tous les mondes, toutes les traditions et les hérédités. L'Action française a été fondée par le petit-neveu d'un conventionnel régicide, Henri Vaugeois et le petit-fils de « Maman Quiou » la gouvernante du Roi de Rome, Léon de Montesquiou ; elle a rallié des Cavaignac et des Carnot avec ce militant syndicaliste Émile Jansion qui, le 3 août 1908, pendit le buste de la république sur la façade de la Bourse du Travail²¹. Elle eut avec elle, dès les premiers jours, Maxime Real del Sarte, aussi petit-fils d'un membre de la première commune de Paris ; et, plus tard le libéral Charles Benoist, le biographe de Canovas. Sept ou huit ans avant que ce mouvement ne fût commencé, un député socialiste et un général ministre de la guerre avaient vidé à la tribune de la Chambre un conflit de principes très âpre et très délicat : l'un et l'autre sont morts adhérents de l'Action française ; ils s'appelaient Léon Mirman et le général Mercier, réunis dans la même vérité politique et le même amour de la France.

Ainsi s'est développée une propagande à visage découvert pour une idée claire « démontrée toujours démontrable ». L'adversaire lui-même étant conduit à la confesser et à la propager, elle n'avait d'autre limite que les frontières du pays réel et les fortifications chancelantes du pays légal, chasse gardée des politiciens intéressés au désordre et à la pillerie. Naturellement, les partis rituels qui ont été ainsi fondés pour la conquête de l'État, l'usufruit de ses capitaux, le partage de ses dépouilles devaient détester un parti qui n'en

²¹Voir la série d'articles *La République et la Question ouvrière*. (N.D.É.)

était pas un, et d'une haine proportionnée à la faiblesse ou à la confusion de leur propre doctrine, à leur puissance d'intrigue, à leur soif du pouvoir. La démocratie chrétienne, qui s'est distinguée sur les trois derniers points, nous devait une bonne compensation pour la honte que nous faisons à cette benjamine de la démocratie, quand elle nous voyait aspirer au pouvoir, non pour nous, mais pour le Roi, nous garder de toucher au trésor moral et matériel du pays si ce n'est pour y ajouter notre dévouement, enfin, nous appliquer à écarter le pays de toute aventure, notamment LA GUERRE, LA GUERRE, LA GUERRE que ces misérables P. D. et M. R. P.²² ont précipitée de tout cœur.

Mais, leur mauvaise chance les en avertit, ils sont condamnés à coopérer à notre œuvre en aggravant le discrédit de leurs misérables idées et de leurs infâmes produits. Leurs fautes criminelles rendent et rendront une république de plus en plus haïssable, de plus en plus indésirable leur démocratie. Au fur et à mesure qu'ils font plus de mal à la France, le nationalisme intégral, sa règle d'or en main, leur dit froidement : « Vous n'êtes pas au bout de vos destructions. Vous en ferez d'autres. Vous allez encore ajouter des ruines aux ruines. . . »

Et comme ce surcroît de malheurs ne manque pas d'arriver, les grincements de dents et les cris de fureur deviennent plus nombreux et plus ridicules ; on s'en prend au baromètre d'avoir annoncé l'orage et à l'imperméable par lequel on se serait garé de la pluie si on ne l'avait pas rejeté ! Le prévoyant nationaliste est alors accusé d'avoir désiré ou préparé ce qu'a engendré leur démence et l'on croit très malin de l'emprisonner ! . . . C'est ce que l'on m'a fait en 1936–37, ce qui n'a pu que donner plus d'éclat, de force morale à mes avis de 1938 et 1939. Mes prisons de 1944 aident encore à faire voir l'extravagance et l'ignorance, l'impotence et l'indifférence au bien public et au salut public dans cette bande d'égarés qui ressemblent à des pilotes cramponnés à un gouvernail mais qui ne savent pas le tenir . . . De toutes parts, la même enseigne lumineuse chante leur incapacité et proclame l'alternative tragique : quelque catastrophe nouvelle ou la mise à la porte de ces gens-là, quelque comble de calamités ou le contraire de leurs nuées.

La fin de ce carnaval politique, démocratie chrétienne, démocratie laïque, est annoncée comme un lever de soleil.

²²Le Parti démocrate populaire (P.D.P.), souvent dit simplement P.D., parti démocrate-chrétien fondé en 1924. Le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) fondé par Georges Bidault en 1944 en apparaît comme l'héritier après-guerre. (N.D.É.)

V

Il ne peut plus manquer d'arriver, le jour prochain où, sauf exception négligeable, chaque Français verra son sort immédiat directement suspendu au sort de la France et où ce dernier sort sera senti tellement menacé que le moindre petit fonctionnaire, le moindre chef d'exploitation industrielle ou rurale, le moindre prolétaire, père d'une famille, se connaîtra pris à la gorge par une double et même nécessité : maintenir, pour lui et les siens la condition d'une vie française, ne pas se tromper sur cette condition-là.

La nation apparaîtra à chacun comme son pain quotidien, chacun en cherchera, de toute la force de ses yeux, le père, le chef, le gardien.

En délibérera-t-on ? Devant ces affreuses ténèbres, flanquées des plus claires lumières, voudra-t-on élaborer la décision de choix ? Fera-t-on quelque chose qui ressemble à voter ?

À proprement dire, je ne le crois pas.

Un des caractères de la situation sera d'envelopper dans les mêmes termes le problème et sa solution.

Quand on nous disait, autrefois, que la monarchie « n'était pas possible », il était répondu à ce pauvre poncif, qu'elle était nécessaire, que tout l'art politique était de rendre le nécessaire possible et réel : la monarchie, disions-nous sera là toute faite et vivante, dès demain si la France de demain veut la monarchie. C'était vrai. Ce l'est encore. Au point où nous voilà, il ne doit pas être très difficile de faire vouloir ou désirer par l'unanimité, ce qu'Auguste Comte, le républicain Auguste Comte appelait en 1855 « la condition de salut la plus extrême ».

Mais cette situation est dépassée ou débordée ; maintenant il ne s'agit déjà plus de désir ni de volonté ! Affaire d'intelligence plutôt ! . . . Simple chef-d'œuvre de l'esprit, « des puissances de l'esprit » mais d'un esprit qui ne fait que de recouvrer l'usage de sens endormis et de facultés suspendues. Nous hésitions, en commençant, à parler d'un réveil national. Arrivés à ce point la comparaison devient juste ; nous voyons le Français se frotter les yeux, lever une paupière, puis l'autre, et que voit-il ? Mais non ; il ne voit rien parce qu'il ne croit pas ce qu'il voit. Puis il regarde de nouveau. Les termes visibles et lisibles sont clairs, ils s'imposent, et, tels qu'ils sont déchiffrés dans leur texte simplifié qui ne varie pas, il ne s'agit plus du tout de savoir ce qui, d'après la solution qui s'offre, plaît ou déplaît, séduit le caprice ou rebute l'humeur, flatte un désir ou sollicite le fiat des volontés d'un peuple ou celles d'une élite. . . Non, non, il ne s'agit plus de cela, tout est très différent : ce qui se fait ne ressemble qu'à la ratification pure et simple donnée par le cœur, par le corps, par la voix à la conséquence pratique et comme mécanique de ce

que les yeux de l'âme ont lu sur l'éblouissant et funèbre tableau de la chose publique, ce qu'ils ont tiré, si l'on veut, de ses sombres fulgurations.

La volonté s'émeut à peine. C'est tout notre être humain qui fait retour à la nature. C'est l'existant qui prend garde à son essence, loi de sa vie, une vie menacée de près et que son instinct va défendre : il enregistre, avoue, confesse tout ce que lui chantent les lumières de sa raison sur l'extrémité à laquelle le voilà parvenu... Oui... oui... C'est « l'oui » sauveur, réaction qui ne lui coûte ni démission ni renoncement, l'abdication de rien de réel, car les frictions et les nuées de la démocratie se sont évaporées : notre substance morale, notre avoir personnel, ne sont jamais plus intéressés ni mieux mis à contribution que lorsqu'on les prie de consentir que deux et deux font quatre ou sont quatre (je ne dis pas soient ni fassent) ou que d'un point pris sur une droite on peut élever une perpendiculaire et l'on ne peut en élever qu'une. Je ne dis pas : puisse, le subjonctif supposerait quelque condition ou réserve ou doute matériel, contre l'évidente splendeur absolue. Non seulement notre liberté n'y laisse rien du sien mais elle y gagne la vérité. La vérité politique. La liberté nationale de vivre. La liberté nationale de ne pas mourir. Tout cela est sur le simple petit écriteau lumineux auquel on adhère dès qu'on l'a lu.

Peut-être, au risque de me faire répéter tout ce qui a été déjà dit, feindra-t-on de vouloir savoir tout ce qui a pu être écrit sur cette enseigne si pressante, et ce sont bien des choses du même degré de certitude en caractères étincelants.

Par exemple, que la république est le gaspillage des bonnes volontés : les peines que l'on se donne pour servir le bien public y sont totalement annulées, alors que le chef unique, héréditaire, fécondera ces services, les rendra actifs, positifs.

Par exemple encore, le salut des frontières, de l'ordre inférieur, rencontre en monarchie un gardien perpétuel : s'il faut le chercher longtemps en république, on finit par tomber de candidat en candidat sur « le trou par en haut » de Marcel Sembat.

Par exemple, le Roi est tellement en vue qu'il est presque trop responsable de tout : la république, collectivité qui ne peut répondre de rien, sert à surnommer tout le monde et personne, anonymat fainéant et destructeur.

Mais l'exemple le plus familier, le plus souvent lu et relu au beau milieu du tableau est celui-ci :

1636–1792 — Quatre règnes de Rois, princes très différents, et, durant leur siècle et demi,

PAS DE GRANDE INVASION ÉTRANGÈRE

1792–1944 — Trois républiques, deux empires, des chefs géniaux ou ineptes,

SEPT GRANDES INVASIONS

dans le même siècle et demi

(1792–1793–1814–1815–1870–1940–1944)

1815–1848 — Trois autres règnes de rois remontés sur le Trône de leur

Famille,

PAS D'INVASION NON PLUS

dans ces trente trois ans.

Alors ? oui, alors ? Non, on ne votera pas là-dessus. On ne pourra plébisciter personne. Aucun débat n'en peut sortir, Mais sans avoir besoin de rien dire, on voit... on se dit que le souhait de « Vive la France » n'est plus que la semence d'un autre souhait : « Vive le Roi ». Dans l'illumination mathématique de l'âme, tout ce qui a le goût de la vie de la France ne peut plus se défendre de voir (j'évite le mot conclure, trop actif à mon goût) de voir, dis-je, que sentir national, c'est sentir royal ; la France n'a pas à redevenir un royaume ; dans les grandes lignes de ses nécessités, de ses directions, elle en a toujours été un. Mais elle l'avait oublié !... Mémoire ! Mémoire !

